



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)

[@DGEntreprises](https://twitter.com/DGEntreprises)

Paris, le 11 février 2019

### **La Direction générale des entreprises lance une consultation sur la *blockchain***

La *blockchain* est une technologie de registre distribué qui permet de garder la trace d'un ensemble de transactions. Elle permet aux participants d'un réseau de valider des opérations sans l'intervention de tiers.

Les technologies de registre distribué, notamment celles de type *blockchain*, recèlent des opportunités d'usages innovants, tant au plan économique que financier ou social, en particulier en matière de sécurisation de transactions et de traçabilité. Ce potentiel se manifeste par un foisonnement de projets très divers, dont le stade de développement est variable.

Dans ce contexte et dans le cadre de la construction d'une stratégie nationale sur les technologies de registre distribué, la Direction générale des entreprises (DGE) lance **une consultation auprès de l'ensemble des porteurs de projets en France**.

Ce questionnaire permettra de disposer d'une vision aussi exhaustive que possible de l'écosystème français. Ce recensement porte sur des projets fondés sur des technologies de registre distribué et existant en France, leur domaine d'application, leur positionnement sur la chaîne de valeur et leur niveau de maturité. Il a pour objectif d'identifier les obstacles qui peuvent gêner la mise en œuvre de ces initiatives et de lever les freins au développement d'usages innovants, au bénéfice des consommateurs et des entreprises.

Le questionnaire est accessible du 11 février 2019 au 4 mars 2019 à l'adresse : <https://www.entreprises.gouv.fr/numerique/recensement-des-projets-reposant-sur-la-technologie-blockchain>



**Sous l'autorité du ministre de l'Économie et des Finances, la DGE** élabore et met en œuvre les politiques publiques relatives à l'industrie, à l'économie numérique, au tourisme, au commerce, à l'artisanat et aux services. Ses agents sont mobilisés aux niveaux national et régional à travers les DI(R)ECCTE [directions (régionales) des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi], pour favoriser la création, le développement, l'innovation et la compétitivité des entreprises de toutes tailles, en France et à l'international. La DGE entretient des relations étroites avec les entreprises elles-mêmes et leurs représentants : organisations et fédérations professionnelles, chambres consulaires, réseaux d'accompagnement, etc.

**Contacts Presse** : Anne Virlogeux - 01 79 84 30 70

Pauline Manier - 01 79 84 31 94